Image not found or type unknown

Partage de biens reçus hérités pendant le mariage

Par **Hablot Brigitte**, le **17/11/2016** à **17:26**

Bonjour, je réfléchis depuis peu à divorcer. Je souhaite savoir s'il y aura partage des biens hérités pendant le mariage. Voilà : mariés sans contrat de mariage en 1999. Mon père est décédé en 2000 et mes 5 frères et soeurs et moi avons hérité de la maison et des parts chez Air Liquide en indivision (ma mère ayant l'usufruit de la maison). En 2002, mon mari a reçu en donation de ses parents, encore vivants, un terrain avec dessus une maison que nous habitons. Ces biens sont-ils concernés par le partage en cas de divorce ? Merci de votre attention. Mme HABLOT

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés